

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées

Québec



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi, 23 octobre 2023.

LIEU : École St-Laurent, local #306 – 402, rue Bélanger

Liste des membres présents	
Nom	Rôle(s)
Judith Trudel	Direction de l'école
Julie Racine	Direction adjointe
Geneviève Morin	Parent, Présidente
Karine Desaulniers	Parent, vice-présidence
Louis-Philippe Therrien	Parent, Secrétaire
Julie Poulin	Enseignante
Noémie Soucy	Personnel de soutien
Nancy Labrosse	Responsable du service de garde
Anouk Plante	Enseignante
Anne Chicoine	Parent
Valérie Demers	Parent
Julie Latourelle (absente)	Membre professionnelle - AVSEC
Caroline Martineau	Parent

1. Vérification du quorum

- Madame Geneviève Morin constate le quorum. Ouverture de l'assemblée à 18h20.
-

2. Prise des présences

- 12 personnes sont présentes à la rencontre, incluant Madame Judith Trudel, directrice de l'école et madame Julie Racine, directrice adjointe.

3. Période de questions du public / parole au public

- N/A

BLOC 1 – APPROBATIONS

4.1 Adoption de l'ordre du jour

- Il est proposé par Madame Julie Poulin que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté et modifié avec le retrait du point 4.12 OPP qui se retrouve déjà au point 10 ainsi que l'ajout d'un point varia. Il y a deux points 4.8. La correction est donc effectuée pour le 2^e point 4.8 et les suivants.
- **Résolution 2023.10.23-01**

- *Approuvé à l'unanimité*

4.2 Lecture et adoption du procès-verbal du lundi 12 juin 2023

- Des modifications sont demandées : correction de la date au point 5.1 2023-2023 pour 2023-2024, ajout de la présence de Julie Poulin à cette rencontre. Ajout de précisions au point 4.9 concernant le don de 1000\$.
- Il est proposé par Geneviève Morin que le procès-verbal du 12 juin 2023 soit approuvé tel que modifié.
- **Résolution 2023.10.23-02**
- *Approuvé à l'unanimité*

4.3 Élections : présidence, vice-présidence et secrétariat

- Geneviève Morin est élue à titre de présidence, Karine Desaulniers à titre de vice-présidence et Louis-Philippe Therrien à titre de secrétaire.
- **Résolution 2023.10-23-03**
- *Approuvé à l'unanimité*

4.4 Dénonciation d'intérêt

Le CSSCV s'est doté d'un code d'éthique. Notamment, une déclaration d'intérêt doit être remplie obligatoirement par tous ses membres. Il sera envoyé par courriel sous peu. Ce formulaire peut être imprimé électroniquement et doit obligatoirement être rempli, signé et retourné à Mme Trudel. Mme Trudel fera parvenir le formulaire à tous et demande à ce que celui-ci soit rempli et retourné d'ici une semaine.

4.5 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2023-2024

Approuvé par Karine Desaulniers

- **Résolution 2023.10.23-04**
- *Approuvée à l'unanimité*

4.6 Régie interne du conseil d'établissement de l'école St-Laurent 2023-2024

- Présentation par Madame Judith Trudel de la Régie interne du Conseil d'établissement. *Commission scolaire (CS) doit être remplacée par Centre de services scolaire (CSS).*
- Une modification à la structure de l'ordre du jour est proposée et adoptée à l'unanimité (point 1 et 2 seront fusionnés).
- **Résolution 2023.10.23-05**
- **Proposée par Caroline Martineau**
- *Approuvé à l'unanimité*

4.7 Résolution et répartition du Fonds à destination spéciale (FDS)

Mme Trudel présente le tableur des Fonds à destination spéciale (FDS).

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

Mme Martineau soulève l'importance que la destination des fonds spécifiés dans le tableur soit clairement identifiée comme à destination de l'OPP. Dans le passé, il est arrivé que certaines sommes soient utilisées à d'autres fins que celles identifiées par l'OPP.

Madame Trudel fera le suivi pour obtenir davantage d'informations sur les postes présentés au tableau. Elle notera les informations dans la colonne commentaires et fera suivre le tout par courriel.

- Mme Trudel suggère de prolonger la rencontre du CÉ jusqu'à 20h30.
- **Résolution 2023.10-23-06**
- *Proposé par Geneviève Morin*
- *Approuvé à l'unanimité*

4.8 Frais de surveillance-midi (point reporté)

Madame Trudel explique qu'il est impossible pour le moment de statuer sur les frais de la surveillance midi, car le secrétariat général nous demande d'attendre. Une vérification doit être faite de leur côté auparavant.

- **Résolution 2023.10.23-07**
- *Approuvé à l'unanimité*

4.9 Services complémentaires

Mme Trudel présente les services de soutien EHDAA en place cette année et les ressources encore disponibles ou à venir.

4.10 Projets d'activités

Madame Julie Poulin présente le projet du sous-sol hanté avec les changements qui seront appliqués pour tenir compte de la population d'élèves actuelle.

Madame Nancy Labrosse présente le projet SDG de Noël : les enfants fréquentant le SDG feront une vente de projets d'art/bricolage qui permettra de bâtir un fonds à destination spéciale du SDG visant à subventionner des sorties.

Mme Racine présente les démarches déjà effectuées auprès de la Salle Desjardins.

- **Résolution 2023.10.23-08**
- *Approuvé à l'unanimité*

4.11 Photos scolaires 2023-2024

Photomania propose le 15 octobre 2024 comme date pour l'an prochain.

L'assemblée demande le vote pour décider de la reconduite ou non du contrat avec Photomania.

Le vote est en majorité en faveur du maintien de contrat avec Photomania.

- **Résolution 2023.10.23-09**
- *Approuvé à l'unanimité.*

4.12 Location de locaux

Madame Trudel informe les membres que seuls les Archers de Buckingham ont signé un contrat de location avec l'école. Les revenus anticipés pour l'école sont de 1430,00\$.

L'OPP nous rappelle que l'horaire des activités des Archers ne doit pas entrer en conflit avec celles de l'OPP.

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

BLOC 2 – ADOPTIONS

5.1 Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024

Des sommes sont prévues pour des repas ou autre éléments facilitateurs en cours d'année, mais elles ne permettent pas de repas complets à toutes les rencontres. Les membres proposent de reconduire le modus operandi des années antérieures, à savoir que le conseil d'établissement prévoira un dessert et café en décembre et un souper à la fin de l'année.

BLOC 3 – CONSULTATIONS

6.1 Normes et modalités d'évaluation

Madame Trudel présente le calendrier des dates importantes (fin des étapes, bulletins, rencontres de parents. Il est suggéré que l'an prochain, l'assemblée générale ne se tienne pas le même soir que les rencontres de parents ou du moins, pas entre deux plages horaires de rencontres de parents.

6.2 Critères de sélection de la direction d'établissement

Madame Trudel explique aux membres qu'à chaque année, la direction générale souhaite connaître l'opinion des membres des conseils d'établissement quant aux critères à rechercher chez les directions d'établissement du centre de services. La présidence du CÉ doit envoyer une copie au secrétariat général compilant les réponses des membres. Ces critères devront être adoptés au plus tard le 15 décembre.

BLOC 4 – INFORMATIONS

7.1 Présentation des résultats financiers 2022-2023

Les points 7.1 et 7.2 sont des points d'information sur lesquels Mme Trudel fera suivre l'information pertinente par courriel.

7.2 Suivi budgétaire

Madame Trudel enverra un message explicatif aux membres pour présenter les faits saillants du bilan de 2022-2023.

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

7.3 Dépôt des versions officielles des actes d'établissement et du plan triennal de répartition et destination des immeubles

Madame Trudel explique brièvement la portée légale de ces documents.

7.4 Rappel de la formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement (FORMS à compléter en novembre)

Tous les nouveaux membres sont tenus de visionner les capsules de formation sur les Conseils d'établissement. Mme Trudel fera suivre par courriel le lien vers les formations.

7.5 Projet éducatif

Il y aura des consultations auprès de tous les membres du personnel via les mécanismes de consultation prévus. Ce point devra figurer au prochain Conseil d'établissement puisque la date limite est le 31 décembre. Il est suggéré que tous les membres du CÉ consulte et lise le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) d'ici le prochain CÉ. [PEVR-2023-2027](#)

7.6 Cour d'école

Mme Trudel présente les lignes générales du projet. Les détails finaux sont à préciser avant d'envoyer les appels d'offre dans le but d'obtenir des soumissions. Mme Trudel tient à rassurer les membres que les travaux seront réalisés à l'intérieur des échéanciers prévus.

8. Vie étudiante

- Harmonie de musique Le Prélude parascolaire :
Harmonie de musique Le Prélude parascolaire. Un membre demande si le centre de services peut supporter cette activité de quelque manière que ce soit. Julie Racine va vérifier auprès d'Hémisphère pour la disponibilité de subventions qui pourraient soutenir cette initiative. Besoin de transport après les heures de classes pour soutenir la participation des élèves. La direction adjointe verra ce qui est possible de faire.
- Diverses activités : visite des Olympiques de Gatineau le 23 octobre
- Nouveau logo de l'école. Une firme d'infographie travaille actuellement sur le nouveau logo. Elle a comme mandat de tenir compte des idées soulevées par les élèves et les membres du personnel au printemps 2023.

9. Retour Comité EHDA et Comité de parents

Pas eu de rencontres au CCS à ce jour.

10. OPP

- Caroline Martineau explique que plusieurs activités sont prévues. L'OPP est toujours en recrutement. Un calendrier des activités a été adopté au printemps dernier.

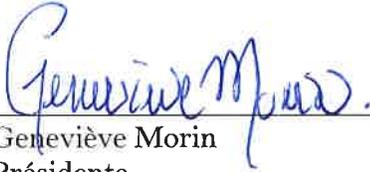
11. Correspondance

- Aucune correspondance.

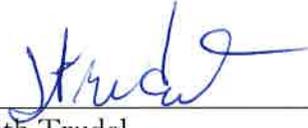
Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école St-Laurent

12. Levée de la séance. Prochaine rencontre : 4 décembre 2023 à 18h00

- Madame Geneviève Morin propose la fin de l'assemblée, il est 20h44.
- Résolution 2023.10.23-10
- Adopté à l'unanimité



Geneviève Morin
Présidente



Judith Trudel
Directrice